



PROCES VERBAL DU COMITÉ SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE POUR LE C.T.U. SUD VENDÉE DU JEUDI 8 DECEMBRE 2011

L'an deux mille onze, le huit décembre, Le Comité Syndical du Syndicat Mixte pour le Contrat Territorial Unique du Sud Vendée
Dûment convoqué, s'est réuni à 16 h 30 au 68 Bd des Champs Marots - Fontenay le Comte sous la Présidence de
Madame Claudette BOUTET, Présidente
Date de convocation du Comité Syndical : 27 octobre 2011

Présents : Mmes Claudette BOUTET, Anne-Marie COULON, Chantal DORMEGNIES, Michèle ROTURIER, MM. Dominique BAUDRY, Yves BILLAUD, Joseph BONNEAU, Michel BOSSARD, Daniel DAVID, Dominique GAUVREAU, Simon GERZEAU, Joël GIRAUD, Stéphane GUILLON, Pierre JOLY (arrivé à 17 h 05), Eric RAMBAUD, Alain REMAUD

Absents excusés : MM. Norbert BARBARIT, Pierre BERTRAND, Hugues FOURAGE, Michel TAPON.

Absents : MM. Daniel AUBINEAU, Bernard BŒUF, Hubert GENG, Louis-Marie BRIFFAUD, Philippe ROCHER.

Y assistent : M. Jacques METAIS, Président du Conseil de Développement du Territoire,
Mme Léone FAUGER, MM. Bernard GARON, Michel REMPILLON, Vice-Présidents du Conseil de Développement du Territoire,

Melle Karine GAUTREY, Responsable du service Aménagement du Territoire de la Communauté de Communes du Pays de Fontenay le Comte,

Mme Florence VERGER, Directeur Général des Services de la Communauté de Communes Vendée-Sèvre-Autise

Mme Isabelle NAROLLES – FOLIARD LE GAL, pour le Syndicat Mixte pour le Contrat Territorial Unique du Sud Vendée

Les Membres présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de vingt cinq, il est procédé immédiatement à l'ouverture de la séance, conformément à l'article L. 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

PRESENTATION DU PROJET D'AVENANT AU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Madame la Présidente présente au Conseil de Développement du Territoire et au Comité Syndical la création de six fiches actions présentées dans le projet d'avenant au Contrat Territorial Unique 2010-2013. Il est demandé l'avis au Conseil de Développement du Territoire.

La parole est donnée à Monsieur Jacques Metais, Président du Conseil de Développement du Territoire.

Monsieur Metais indique que le Conseil de Développement du Territoire n'a pas d'observation à formuler et donne un avis favorable aux six nouvelles actions.

1 – DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Madame Anne-Marie COULON Déléguée Titulaire représentant la Communauté de Communes du Pays de L'Hermenault est désignée en qualité de Secrétaire de séance.

2 - APPROBATION DU PROCÈS – VERBAL DE LA SÉANCE DU COMITÉ SYNDICAL DU 15 MARS 2011

Madame la Présidente demande l'approbation du procès-verbal de la séance du Comité Syndical du 15 mars 2011 et demande s'il y a des observations à formuler.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical décide : (Délibération n° 11-10)

- **D'APPROUVER** le procès-verbal de la séance du Comité Syndical du 15 mars 2011.

3 – APPROBATION DE LA LISTE DES DELEGUES TITULAIRES ET SUPPLEANTS

Madame la Présidente informe le Comité Syndical que Madame Marie-Josèphe CHATEVAIRE ayant démissionnée de son poste d'élue à la Communauté de Communes du Pays de Fontenay le Comte, il convient de la remplacer par Monsieur Alain REMAUD, Maire du Poiré sur Velluire, désigné comme Délégué Titulaire, par délibération du Conseil de Communauté du Pays de Fontenay le Comte en date du 18 juillet 2011.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical décide : (Délibération n° 11-11)

- **D'ACCEPTER** la modification proposée et installer dans sa fonction de Délégué Titulaire de la Communauté de Communes du Pays de Fontenay le Comte, Monsieur Alain REMAUD.

- **D'APPROUVER** la liste des Délégués Titulaires et Suppléants comme suit :

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE FONTENAY LE COMTE

DELEGUES	DELEGUES SUPPLEANTS
BILAUD Yves	COIRIER Xavier
GIRAUD Joël	GATINEAU Dominique
ROTURIER Michèle	SAVINEAU Michel
FOURAGE Hugues	BARBEAU Jean-Claude
TAPON Michel	PILLETTE Dominique
GERZEAU Simon	PAILLAT Jacques
GENG Hubert	MORANDEAU Joseph
BOUTET Claudette	GROUSSON Pierre
REMAUD Alain	ROTURIER André
AUBINEAU Daniel	NODET Michel

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VENDEE SEVRE AUTISE

BERTRAND Pierre	DUMOULIN Jean-Paul
BOSSARD Michel	GAUDUCHON Françoise
DAVID Daniel	FRERE Chantal
BŒUF Bernard	LA MACHE Denis
GUILLOIN Stéphane	MAUPETIT Didier

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE L'HERMENAULT

COULON Anne-Marie	GARNIER Michel
DORMEGNIES Chantal	GENRE Roger

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE SAINTE HERMINE

BARBARIT Norbert	RAGER Dominique
JOLLY Jean-Pierre	MAITRE Athanas
GAUVREAU Dominique	MARCHETEAU Jacky

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LA CHÂTAIGNERAIE

RAMBAUD Eric	SOULARD Edmond
BRIFFAUD Louis-Marie	SICOT Jean-Marie
BONNEAU Joseph	DUCEPT Roger
BAUDRY Dominique	BAZIREAU Olivier
ROCHER Philippe	BATY Geneviève

4 – APPROBATION DU PROJET D'AVENANT AU CONTRAT TERRITORIAL UNIQUE 2010 - 2013

Madame la Présidente fait état de l'avancement du Contrat en cours, avant le projet d'avenant :

	C.C du Pays de l'Hermenault	C.C du Pays de Ste Hermine	C.C du Pays de Fontenay-le-Comte	C.C du Pays de la Châtaigneraie	C.C Vendée-Sèvre-Autise	SYNDICAT MIXTE VENDEOPOLE	SMCTUSV	TOTAUX
NOMBRE D'ACTIONS	2	5	27	11	7	1	2	55
ACTIONS EN COURS		3	9	4	4	1	1	22
ACTIONS TERMINEES		1	3	7	1	0	1	13

L'engagement du Contrat, auprès des services de la Région, au 30 novembre 2011 est de 47,40 %

Son mandatement est de 19,28 %

Madame Boutet rappelle que pour la signature d'un nouveau Contrat Régional, le Contrat en cours devra être engagé à 100 % et mandaté à 80 %

La Région des Pays de la Loire a approuvé, par délibération de sa Commission Permanente du 14 décembre 2009, le programme de 55 actions du Contrat Territorial Unique 2010 -2013 du Pays Sud Vendée.

Pour contribuer à sa réalisation, la Région affecte une dotation de 6 132 000 euros correspondant à 25,77% du montant total des investissements envisagés dans le Contrat qui s'élève à 23 790 754 € HT

Ce Contrat a pris effet à la date de sa signature pour une durée de trois ans. Il peut faire l'objet d'un ajustement unique à compter de deux ans après son approbation en Commission Permanente du Conseil Régional.

Cet avenant permet de réajuster les opérations inscrites au vu des réalisations mais également de réaffecter des subventions non utilisées sur des opérations nouvelles. Chaque modification devant être justifiée. Les suppressions d'opérations ne doivent pas dépasser 20% du montant de la dotation contractualisée.

L'avenant ne peut avoir pour effet de modifier la durée du présent Contrat.

Madame la Présidente fait lecture du projet d'avenant au Contrat Territorial Unique 2010-2013 du Syndicat Mixte pour le Contrat Territorial Unique du Sud Vendée et le présente comme suit :

	C.C du Pays de l'Herminaut	C.C du Pays de Ste Hermine	C.C du Pays de Fontenay-le-Comte	C.C du Pays de la Châtaigneraie	C.C Vendée-Sèvre-Autize	TOTAUX
NOMBRE D'ACTION SUPPRIMEES	1	1	7	0	1	10
MONTANT TOTAL DES ACTION SUPPRIMEES	272 800 €	161 000 €	453 885 €	0	100 000 €	987 685 €
NOMBRE D'ACTION MODIFIEES	1	1	7	9	3	21
NOMBRE D'ACTION CREEES	1	1	2	0	2	6
<i>REPARTITION</i>	AVANT AVENANT			APRES AVENANT		
	PROGRAMME D'ACTION	DEPENSES HT	DOTATION CTU	PROGRAMME D'ACTION	DEPENSES HT	DOTATION CTU
ÉCONOMIE – EMPLOI	16 actions	7 885 763 €	2 369 178 €	16 actions	7 082 523 €	2 312 106 €
ENVIRONNEMENT – ENERGIE ET TRANSPORTS	10 actions	2 846 460 €	432 510 €	9 actions	6 145 513 €	612 510 €
SOLIDARITÉS HUMAINES ET TERRITORIALES	27 actions	12 823 531 €	3 104 072 €	24 actions	12 654 289 €	3 019 353 €
INGÉNIERIE	2 actions	235 000 €	188 000 €	2 actions	235 000 €	188 000 €
	55 ACTIONS	23 790 754 €	6 093 760 €			
	TOTAL AVENANT N+2			51 ACTIONS	26 117 325 €	6 131 969 €

PROJET D'AVENANT N+2 DU PROGRAMME D'ACTION DU C.T.U 2010 -2013 DU PAYS SUD VENDÉE

N° action	AVENANT N+2	Intitulé des actions	Maître d'ouvrage	AVANT AVENANT		APRES AVENANT	
				Montant global estimatif HT	Montant Région C.T.U.	Montant global estimatif HT	Montant Région C.T.U.
56	CREATION	Construction d'une antenne de l'accueil de loisirs Intercommunal à Sainte Gemme la Plaine	Communauté de Communes du Pays de Sainte Hermine			717 365 €	161 000 €
57	CREATION	Pôle échange Multi-Usages - Ville de Fontenay le Comte	Commune de Fontenay le Comte			3 449 053 €	200 000 €
58	CREATION	Maison du tourisme et de l'emploi - Pouillé	Communauté de Communes du Pays de l'Herminaut			317 389 €	233 783 €
59	CREATION	Création d'un Centre de ressources à Oulmes	Communauté de communes Vendée Sèvre Autize			100 000 €	50 000 €
60	CREATION	Création d'un bâtiment relais à Nieul sur l'Autize	Communauté de communes Vendée Sèvre Autize			300 000 €	92 100 €
61	CREATION	Rénovation du théâtre Municipal de Fontenay le Comte	Commune de Fontenay le Comte			1 431 339 €	100 000 €
TOTAL I						6 315 146 €	836 883 €
7	MODIFIÉE	Aménagement de la zone artisanale du Breuil Barret	Communauté de communes du Pays de la Chataigneraie	65 000 €	22 750 €	10 000 €	3 500 €
8	MODIFIÉE	Aménagement de la zone économique intercommunale du Pironnet II et IV	Communauté de communes du Pays de la Chataigneraie	456 630 €	159 820 €	300 000 €	105 000 €
9	MODIFIÉE	Aménagement de la zone économique intercommunale du Fief Tardy	Communauté de communes du Pays de la Chataigneraie	500 000 €	175 000 €	460 000 €	161 000 €
10	MODIFIÉE	Extension de la zone intercommunale de la Prée	Communauté de communes du Pays de la Chataigneraie	100 000 €	35 000 €	200 000 €	70 000 €
13	MODIFIÉE	Réhabilitation d'un bâtiment en chantiers d'insertion et locaux relais	Communauté de communes du Pays de la Chataigneraie	400 000 €	120 000 €	450 000 €	157 500 €

14	MODIFIÉE	Construction d'un bâtiment relais destiné à recevoir l'antenne de l'Office de Tourisme	Communauté de communes du Pays de Fontenay le Comte Commune de Mervent	89 850 €	17 970 €	61 134 €	17 970 €
16	MODIFIÉE	Etude sur le foncier agricole	Communauté de communes du Pays de la Chataigneraie	30 000 €	10 500 €	24 000 €	8 400 €
27	MODIFIÉE	Aménagement de locaux pour l'enseignement du chant et de la musique	Communauté de communes du Pays de l'Hermenault	155 740 €	46 170 €	170 375 €	85 187 €
30	MODIFIÉE	Revalorisation de la base nautique de Mervent : <u>Renommée : Revalorisation de la base de loisirs Nautisme et Plein Air de Mervent</u>	Communauté de communes du Pays de Fontenay le Comte	350 000 €	105 000 €	683 000 €	205 000 €
33	MODIFIÉE	Réalisation d'un terrain synthétique avec vestiaires et éclairage	Communauté de communes du Pays de la Chataigneraie	750 000 €	309 640 €	750 000 €	313 500 €
35	MODIFIÉE	Revalorisation du site du Lac de Chassenon	Communauté de communes Vendée Sèvre Autize	698 425 €	176 381 €	793 048 €	341 381 €
38	MODIFIÉE	Aménagement d'un centre de loisirs et périscolaire	Communauté de communes du Pays de Fontenay le Comte Commune Fontaine	476 600 €	50 000 €	342 557 €	35 938 €
40	MODIFIÉE	Création d'un multi-accueil Petite Enfance à Benet	Communauté de communes Vendée Sèvre Autize	800 000 €	260 000 €	1 226 727 €	95 000 €
41	MODIFIÉE	Création d'une micro crèche à Saint Hilaire des Loges	Communauté de communes Vendée Sèvre Autize	212 000 €	70 000 €	180 000 €	48 950 €
42	MODIFIÉE	Création d'une micro crèche à Oulmes <u>Changement de lieu : VIX</u>	Communauté de communes Vendée Sèvre Autize	212 000 €	70 000 €	180 000 €	48 950 €
44	MODIFIÉE	Audit petite enfance	Communauté de communes du Pays de la Chataigneraie	13 400 €	4 700 €	13 317 €	4 661 €
47	MODIFIÉE	Pôle santé	Communauté de communes du Pays de la Chataigneraie	1 568 000 €	331 511 €	1 067 495 €	375 000 €
49	MODIFIÉE	Rénovation et extension de la salle polyvalente	Communauté de communes du Pays de Fontenay le Comte Commune de Chaix	400 000 €	50 000 €	400 000 €	88 729 €
50	MODIFIÉE	Réhabilitation de la salle polyvalente	Communauté de communes du Pays de Fontenay le Comte Commune de Vouvant	350 000 €	50 000 €	350 000 €	78 729 €
51	MODIFIÉE	Réhabilitation de la salle polyvalente	Communauté de communes du Pays de Fontenay le Comte Commune d'Auzay	250 000 €	50 000 €	250 000 €	58 729 €
52	MODIFIÉE	Extension, économies d'énergies, étude acoustique de la salle d'activités culturelles	Communauté de communes du Pays de Fontenay le Comte Commune de l'Orbrie	358 000 €	60 000 €	258 000 €	60 329 €
TOTAL II				8 235 645 €	2 174 442 €	8 169 653 €	2 363 453 €
3	SUPPRIMÉE	Extension de la zone d'activités Fief du Quart à St Martin de Fraigneau	Communauté de communes du Pays de Fontenay le Comte	600 000 €	180 000 €		
4	SUPPRIMÉE	Création de la zone d'activités commerciales des 3 canons	Communauté de communes du Pays de Fontenay le Comte	334 283 €	100 285 €		
15	SUPPRIMÉE	Office de Tourisme de Pôle	Communauté de communes du Pays de Fontenay le Comte	450 000 €	135 000 €		
18	SUPPRIMÉE	Economie d'énergie dans les bâtiments communaux	Communauté de communes du Pays de Fontenay le Comte Commune de Foussais Payré	100 000 €	10 000 €		
25	SUPPRIMÉE	Liaison douce Doix / Fontaines / Montreuil	Communauté de communes du Pays de Fontenay le Comte Commune de Doix	50 000 €	10 000 €		
28	SUPPRIMÉE	Extension du Centre Minier de Faymoreau	Communauté de communes Vendée Sèvre Autize	450 000 €	100 000 €		
34	SUPPRIMÉE	Rénovation d'une salle omnisports existante	Communauté de communes du Pays de l'Hermenault	784 000 €	272 800 €		
36	SUPPRIMÉE	Construction piste d'athlétisme Ste Gemme la Plaine	Communauté de Communes du Pays de Sainte Hermine	1 061 300 €	161 000 €		
39	SUPPRIMÉE	Création d'une micro crèche	Communauté de communes du Pays de Fontenay le Comte Commune de Montreuil	45 000 €	9 000 €		
48	SUPPRIMÉE	Création d'une salle annexe associative	Communauté de communes du Pays de Fontenay le Comte Commune de Sérigné	48 000 €	9 600 €		
TOTAL SUPPRESSION				3 922 583 €	987 685 €		
1		Viabilisation du Vendéopôle Sud Vendée	Syndicat Mixte du Vendéopôle du Sud Vendée			1 000 000 €	300 000 €
2		Création du lotissement d'activités Moulin Bertin Ouest	Communauté de communes du Pays de Fontenay le Comte			1 100 000 €	440 000 €
5		Création de la zone d'activités économiques du Pôle Sud-Vendée Innov Automobile	Communauté de communes du Pays de Fontenay le Comte			500 000 €	150 000 €
6		Aménagement de la zone intercommunale des 4 routes	Communauté de communes du Pays de la Chataigneraie			50 000 €	17 500 €
11		Création d'une zone commerciale "Le moulin du Joug" à Benet	Communauté de communes Vendée Sèvre Autize			1 200 000 €	202 353 €
12		Construction (ou aménagement) d'un bâtiment relais	Communauté de communes du Pays de Fontenay le Comte			1 010 000 €	303 000 €
17		Isolation et remplacement des chaudières actuelles par des chaudières basses températures pour l'école et la mairie	Communauté de communes du Pays de Fontenay le Comte Commune du Langon			50 000 €	10 000 €
19		Travaux d'économie d'énergie dans la salle polyvalente	Communauté de communes du Pays de Fontenay le Comte Commune de St Michel le Cloucq			50 000 €	10 000 €
20		Réhabilitation d'un ancien bâtiment en Mairie : économies d'énergies	Communauté de communes du Pays de Fontenay le Comte Commune de Sérigné			100 000 €	10 000 €
21		Création d'une cantine : travaux d'économie d'énergie	Communauté de communes du Pays de Fontenay le Comte Commune de Pétosse			100 000 €	10 000 €

22	Construction d'un bâtiment pour l'accueil de l'Institut Supérieur de l'Écobâtiment et des énergies renouvelables	Communauté de communes Vendée Sèvre Aulize			1 850 975 €	200 000 €
23	Construction d'une déchetterie - Ste Gemme la Plaine	Communauté de Communes du Pays de Sainte Hermine			445 485 €	152 510 €
24	Création d'un chemin piétonnier	Communauté de communes du Pays de Fontenay le Comte Commune de Pétosse			50 000 €	10 000 €
26	Création de sentiers pédestres	Communauté de communes du Pays de Fontenay le Comte Commune de Longèves			50 000 €	10 000 €
29	Acquisition d'un matériel de projection cinématographique	Communauté de communes du Pays de la Chataigneraie			55 000 €	19 250 €
31	Création d'un sentier pédestre autour du marais communal	Communauté de communes du Pays de Fontenay le Comte Commune du Poiré sur Velluire			45 100 €	9 020 €
32	Création d'une coulée verte	Communauté de communes du Pays de Fontenay le Comte Commune de Foussais Payré			50 000 €	10 000 €
37	Action touristique sur le pôle de l'Engraisserie aménagement d'un "Pôle Nature"	Communauté de Communes du Pays de Sainte Hermine			125 419 €	50 000 €
43	Construction de locaux pour l'accueil de loisirs intercommunal	Communauté de Communes du Pays de Sainte Hermine			1 080 000 €	300 000 €
45	Réhabilitation d'un immeuble pour l'installation de la mission locale	Communauté de communes du Pays de Fontenay le Comte			400 000 €	120 000 €
46	Acquisition de serres pour crédit bail Association "les amis de la solidarité"	Communauté de Communes du Pays de Sainte Hermine			75 000 €	10 000 €
53	Place de Verdun - Phase 2	Commune de Fontenay le Comte			2 010 547 €	400 000 €
54	Animation du Conseil de Développement du Territoire	Syndicat Mixte pour le Contrat Territorial Unique du Sud Vendée			85 000 €	68 000 €
55	Fontionnement du Syndicat Mixte pour le Contrat Territorial Unique du Sud Vendée	Syndicat Mixte pour le Contrat Territorial Unique du Sud Vendée			150 000 €	120 000 €
TOTAL III					11 632 526 €	2 931 633 €
TOTAL I + TOTAL II + TOTAL III				23 790 754 €	6 093 760 €	26 117 325 €
DOTATION Région Pays de la Loire						6 132 000 €

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical décide : (Délibération n° 11-12)

- **D'APPROUVER** le projet d'avenant au Contrat de Territoire Unique 2010 -2013 comme présenté ci-dessus,
- **DE DEMANDER** à la Région des Pays de la Loire la signature de l'avenant sur les bases présentées.

5 – RAPPORT D'ACTIVITÉ 2010

Madame la Présidente rappelle que conformément à l'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'obligation est faite pour le Syndicat Mixte pour le Contrat Territorial Unique du Sud Vendée d'adresser à chacun des Maires de l'intercommunalité chaque année, un rapport retraçant l'activité de l'établissement de l'année précédente.

Le rapport 2010 est remis à chaque Délégué Titulaire et Suppléant du Comité Syndical.

Madame Boutet présente le rapport d'activités 2010 et insiste sur la répartition des actions par Communautés de Communes.

Madame la Présidente demande aux Membres du Comité Syndical de prendre acte du rapport d'activité 2010 et de l'approuver.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical décide : (Délibération n° 11-13)

- **D'APPROUVER** le rapport d'activité 2010

6 – RENOUELEMENT DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU BUREAU DU SYNDICAT

Madame la Présidente informe le Comité Syndical que la convention de mise à disposition, à titre onéreux pour la location du bureau – **68 Bd des Champs Marots à Fontenay le Comte** - arrive à échéance le 31 décembre 2011.

Il convient de renouveler la convention à compter du 1^{er} janvier 2012 jusqu'au 31 décembre 2012.

Cette convention sera renouvelée par tacite reconduction, chaque année, dans la limite de trois années.

Madame la Présidente demande s'il y a des observations à formuler.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical décide : (Délibération n° 11-14)

- **DE RENOUELER** la convention avec la Ville de Fontenay le Comte,

7 – SITUATION BUDGETAIRE

Madame la Présidente donne, pour information, la situation budgétaire du Syndicat Mixte pour le Contrat Territorial Unique du Sud Vendée, au 30 novembre 2011 :

	Pour mémoire : BUDGET PRIMITIF 2011	RÉALISÉ au 30/11/2011
FONCTIONNEMENT		
DÉPENSES	89 110,08 €	46 974,84 €
RECETTES	50 093,71 €	132 819,09 €

Madame la Présidente indique au Comité Syndical que des acomptes ont été demandés auprès de la Région dans le cadre des actions 54 et 55 du Contrat Territorial Unique comme cela avait été précisé lors du vote du budget primitif.

Elle rappelle au Comité Syndical que les subventions accordées par la Région dans le cadre du Contrat Territorial Unique 2010 – 2013 sont pour trois ans et s'élèvent à :

Pour l'**action 54** : Animation du Conseil de Développement du Territoire : **68 000 €**
Pour l'**action 55** : fonctionnement du Syndicat Mixte pour le Contrat Territorial Unique du Sud Vendée : **120 000 €**

	ACTION 54 ANIMATION DU C.D.T.	ACTION 55 FONCTIONNEMENT DU SYNDICAT
Versement acompte 2010	12 100 €	0
Versement acompte 2011	19 128,27 €	79 777,55 €
RESTE A PERCEVOIR A LA FIN DU C.T.U.	36 771,73 €	40 222,45 €

8 – QUESTIONS DIVERSES

Madame la Présidente informe le Comité Syndical que l'Ordre de Service N°1 avec le Cabinet Nouveaux Territoires Consultants pour l'animation du Conseil de Développement du Territoire prend fin le 31 décembre 2011 et qu'un Ordre de Service N° 2 sera signé du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012. Elle indique que celui-ci pourra être renouvelé pour une dernière année en 2013. En 2014, l'animation du Conseil de Développement du Territoire devra faire l'objet d'un nouveau marché.

Monsieur Metais, Président du Conseil de Développement du Territoire fait une synthèse des premières réunions sur "LES SOIRÉES DU CDT" sur les différentes Communautés de Communes. Au vu des éléments recueillis lors de ces rencontres, il indique qu'un diagnostic sur la santé devrait être envisagé sur le territoire des cinq Communautés de Communes, particulièrement sur les maisons de santé pluridisciplinaires.

Monsieur Metais donne la parole à Monsieur Rambaud pour que celui-ci puisse apporter l'expérience de la Communauté de Communes du Pays de la Châtaigneraie sur le travail déjà réalisé sur ce territoire.

Chaque représentant du Comité Syndical, par Communauté de Communes apporte des observations.

Il est indiqué que la Communauté de Communes du Pays de la Châtaigneraie a déjà réalisé une étude sur son territoire mais ne s'oppose pas à être associée, dans un souci de solidarité avec les autres Collectivités, à un diagnostic santé sur les cinq Communautés de Communes.

Les Communautés de Communes du Pays de l'Hermenault, du Pays de Sainte Hermine et Vendée-Sèvre-Autize ont engagé une réflexion sur chacun de leur territoire.

Madame Boutet rappelle la Charte de Territoire et invite à en reprendre connaissance. La désertification médicale y étant déjà évoquée.

Madame Boutet propose qu'il soit lancé un diagnostic santé sur le territoire du Syndicat Mixte pour le Contrat Territorial Unique du Sud Vendée en faisant appel au Fonds Régional d'Etudes Stratégiques (FRES) financé à 50 % par la Région et précise que ce fonds peut également être sollicité pour l'étude d'un SCoT. Elle rappelle aux membres du Comité Syndical de prendre à nouveau connaissance du document édité par le Syndicat « Qu'est-ce un SCoT ? » et de lancer la réflexion.

Monsieur Daniel David demande que soit défini une stratégie globale sur la santé et le transport

Il est décidé que chaque Communauté de Communes réfléchisse et définisse une stratégie sur le premier trimestre 2012 et que le lancement d'un diagnostic santé et transport puisse être voté lors d'un prochain Comité Syndical.

Monsieur Jacques Metais informe le Comité Syndical de la réflexion qui est menée par le Conseil de Développement du Territoire à passer en association afin de pouvoir défiscaliser les frais de déplacements.

RAPPEL : Les Délégués Titulaires, en cas d'indisponibilité pour un Comité Syndical doivent prévenir un Délégué Suppléant désigné par la Collectivité.

En effet, selon l'article 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales « *les conseillers absents représentés par un mandataire auquel ils ont donné une procuration ne comptent pas pour le calcul des présents* »

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Vu pour être affiché le 9 décembre 2011, conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

Fait à Fontenay le Comte,
Le 9 décembre 2011

La Présidente,



Claudette BOUTET